



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединённых Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأمم المتحدة  
للزراعة

F

## CONSEIL

### Cent cinquante-septième session

Rome, 10 juillet 2017

### Composition du Comité du Programme, du Comité financier et du Comité des questions constitutionnelles et juridiques

#### Résumé

Le présent document donne des informations détaillées sur la composition actuelle des trois comités du Conseil. Il contient en outre un lien renvoyant vers les formulaires de proposition de candidature en ligne pour chacun d'eux. Ces formulaires doivent être remplis en ligne, imprimés et remis au Secrétaire général de la Conférence et du Conseil le **lundi 19 juin 2017 à 12 heures au plus tard**.

#### Le Conseil, à sa cent cinquante-septième session, doit élire pour la période allant de juillet 2017 à juin 2019:

- Le Président et les douze membres du Comité du Programme,
- Le Président et les douze membres du Comité financier et
- Le Président et les sept membres du Comité des questions constitutionnelles et juridiques.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

M. Louis Gagnon

Secrétaire général de la Conférence et du Conseil

Tél.: +39 06570 53098



1. Conformément à l'Article XXV, paragraphe 3, alinéa a), du Règlement général de l'Organisation (RGO), le Conseil élit le président et les membres du Comité du Programme, du Comité financier et du Comité des questions constitutionnelles et juridiques au cours de la session qu'il tient immédiatement après la session ordinaire de la Conférence.
2. Les candidatures doivent être déposées auprès du Secrétaire général de la Conférence et du Conseil au plus tard 20 jours avant la date d'ouverture de la session du Conseil à laquelle l'élection doit avoir lieu (Articles XXVI.2, XXVII.2 et XXXIV.2 du RGO).
3. Étant donné que la session du Conseil en question doit avoir lieu le 10 juillet 2017, la date limite de communication des candidatures au Secrétaire général de la Conférence et du Conseil est fixée au **lundi 19 juin 2017 à midi**.
4. Le Comité du Programme se compose d'un président et des représentants de douze États Membres de l'Organisation (deux pour chacune des régions suivantes: Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie et Pacifique, Europe et Proche-Orient; et un membre pour les régions Amérique du Nord et Pacifique Sud-Ouest). Tout État Membre souhaitant siéger à ce Comité communique au Secrétaire général de la Conférence et du Conseil le nom du représentant qu'il désignera s'il est élu, ainsi que des informations détaillées sur ses qualifications et son expérience (Article XXVI.2 du RGO).
5. Le Comité financier se compose lui aussi d'un président et des représentants de douze États Membres de l'Organisation (deux pour chacune des régions suivantes: Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie et Pacifique, Europe et Proche-Orient; et un membre pour les régions Amérique du Nord et Pacifique Sud-Ouest). Tout État Membre souhaitant siéger à ce Comité communique au Secrétaire général de la Conférence et du Conseil le nom du représentant qu'il désignera s'il est élu, ainsi que des informations détaillées sur ses qualifications et son expérience (Article XXVII.2 du RGO).
6. Le Comité des questions constitutionnelles et juridiques se compose d'un président et des représentants de sept États Membres de l'Organisation (un pour chacune des régions suivantes: Afrique, Amérique du Nord, Amérique latine et Caraïbes, Asie et Pacifique, Europe, Proche-Orient et Pacifique Sud-Ouest). Tout État Membre souhaitant siéger à ce Comité communique au Secrétaire général de la Conférence et du Conseil le nom du représentant qu'il désignera s'il est élu, ainsi que des informations détaillées sur ses qualifications et son expérience (Article XXXIV.2 du RGO).
7. La composition actuelle des comités est la suivante:

### **COMITÉ DU PROGRAMME**

Président: M. Serge Tomasi (France)

Argentine	Japon
Canada	Jordanie
Congo	Norvège
Équateur	Nouvelle-Zélande
Guinée	Pologne
Inde	Yémen

**COMITÉ FINANCIER**

Président: M. Khalid Mehboob (Pakistan)

Allemagne	États-Unis d'Amérique
Angola	Fédération de Russie
Australie	Guinée équatoriale
Brésil	Mexique
Chine	Philippines
Égypte	Soudan

**COMITÉ DES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES**

Président: M. Lubomir Ivanov (Bulgarie)

États-Unis d'Amérique	République dominicaine
Indonésie	Saint-Marin
Libéria	Soudan
Papouasie-Nouvelle-Guinée	

8. Les formulaires de candidature sont disponibles sur le Portail des Membres de la FAO (<http://www.fao.org/members-gateway/fr/>), dans l'espace réservé aux Membres, où ceux-ci peuvent accéder grâce au mot de passe qui leur a été communiqué.
9. Les formulaires doivent être remplis en ligne, imprimés et remis au Secrétaire général de la Conférence et du Conseil le **lundi 19 juin 2017 à 12 heures au plus tard.**